



L'an deux mille vingt-quatre, et le quatre avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de SAINT-DIONISY régulièrement convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Christophe GREGOIRE, Président.

PRESENTS : Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe - Mme ZAJDNER Françoise - Mme FAUQUET Josée M. LEHMANN Daffiel - Mme BELLANGER Alice - Mme CAILLAULT Catherine
Mme MANE Elsa

ABSENT EXCUSE : M. QUENTIN Bernard

ABSENTE NON EXCUSEE : Mme LIRON Eline - Mme FARGES Véronique - Mr GABACH Michel

PROCURATIONS : Mr QUENTIN Bernard à Mme ZAJDNER Françoise

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	: 11
Nombre de membres en exercice	: 11
Nombre de membres présents	: 07
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 08

OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Rapporteur : Monsieur le Président

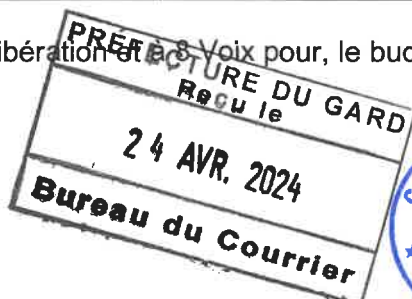
Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2024 du C.C.A.S. et propose que le budget soit voté par chapitres.

Les dépenses et les recettes en section d'exploitation s'élèvent et s'équilibrent à la somme de 9 200,00 €.

Aucun crédit n'est prévu en section d'investissement.

Dépenses de Fonctionnement		
Chap. 011	7 100,00 €	Charges à caractère général
Chap. 65	2 100,00 €	Autres charges de gestion courante
TOTAL	9 200,00 €	
Recettes de Fonctionnement		
Chap. 70	500,00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses
Chap. 74	7 270,00 €	Dotations subventions et participations
Chap.75	300,27 €	Autres produits de gestion courante
Chap. 002	1 129,73 €	Excédent de fonctionnement reporté
TOTAL	9 200,00€	

Après délibération et à la Voix pour, le budget primitif 2024 ci-dessus présenté est adopté.



Saint-Dionisy, le **04 AVR. 2024**
Le Président,
Jean-Christophe GREGOIRE